SAINT SIEGE PORTO-NOVO

COMITE AD'HOC

DECISION PASTORALE:

N°179/14/ECC/SS/CMS/SG/SA

Franck K. TUTUAKU

Gilbert MAHOUNA

Jean-François VENTURA

Daniel AHOUDJI

Mathilde **SOBIA**

Conte-rendu de réunion n°7 Par Mathilde Sobia

A) Débriefing entre les membres du Comité Ad' hoc

Deux absents excusés: Daniel Ahoudji et Jean-François Ventura

En liminaire, le bilan des premières tournées dans les paroisses a été fait. A cet égard et dans le cadre de notre tourné, il a été rappelé que les membres du comité devraient dorénavant éviter de formuler des critiques sur les questions internes aux paroisses. Dès lors, la prise de parole dans les paroisses hôtes a été revue et les rôles ont été répartis de façon à éviter tout incident.

S'agissant du projet global, les membres ont estimé à l'unanimité que le projet de développement socio-économique n'est pas bien compris par les fidèles et qu'il faudrait donc revoir la manière de le présenter pour qu'il soit clair dans l'esprit des gens. Ce qui permettrait donc d'éviter les questions récurrentes que l'on nous pose, sur l'objectif poursuivi et les modalités de sa mise en œuvre.

Par ailleurs, il a été proposé de soumettre au Révérend pasteur, pour le lancement des projets de les effectuer par étape et par binôme afin d'éviter toute confusion.

Par exemple, dans un premier temps de mettre en route le volet social et humanitaire. Puis par la suite, le volet relatif au WEB et la TV seront lancés conjointement compte tenu de leur complémentarité. Enfin, le groupe musical suivra, etc.

B) Discussion des statuts du projet Humanitaire et social avec les membres associés (Woly KOUNDE, Mn. Dorette AKAKPO et Mn Colette TUTUAKU

<u>Trois absents excusés: José Matabishi, Graziella Tettekpoé, Bernadette Akpémado Diomande</u>

D'abord les grandes lignes du projet ont été présentées puis des observations ont été formulées sur la manière de faciliter sa compréhension par les fidèles c'est à dire les éléments de langages à adopter à cet effet.

Ainsi, il a été décidé de revoir le préambule présenté sur chaque paroisse en utilisant un langage plus fluide et imagé pour permettre aux fidèles de l'appréhender. Le volet social et humanitaire sera présenté en illustration avec des associations existantes telles que le SECOURS CATHOLIQUE, LA CROIX ROUGE, LES PETITS FRERES DES PAUVRES, etc.

Dans ce cadre, le comité a invité le devancier AISSI François, compte tenu des ses compétences en matière de journalisme, à conseiller le comité à définir un plan d'action pour la communication autour du projet. Il a donc formulé des propositions notamment sur le visuel (illustrations pour ceux et celles qui n'ont pas accès à Internet ou qui ne savent pas s'en servir) et l'oral (expliquer de façons plus ludiques pour ceux qui ne maîtrisent pas toutes les subtilités de la langue Française).

Concernant l'aspect TV, le devancier COUTON Martin a été pressenti pour faire partie de l'équipe qui va assurer son animation et ce, en raison de ses talents en communication orale..

Pour les transmissions et les collectes d'informations sur le projet en interne sur les paroisses, il a été décidé de nommer sur chaque paroisse, un interlocuteur qui servira d'interface avec le comité (devancier Bruno URGEN pour Sainte Victoire, le devancier Ignace CHANVOEDO pour le Monts des Oliviers).

Il s'en est suivi un long débat pour clarifier le but (objet) de l'association.. Nous avons décidé de reporter le débat de l'objet de l'association humanitaire, en présence de Bernadette Akpémado, pour son expertise.

Franck K . TUTUAKU